

Communiqué de presse
13 novembre 2024

ENGIE Vianeo met en service 250 points de charge pour véhicules électriques dans la Métropole Aix-Marseille-Provence

Figurant parmi les opérateurs privés retenus par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'installation et l'exploitation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques en voirie publique, ENGIE Vianeo s'est vu confier trois lots dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2021. Le projet s'inscrit dans un programme ambitieux de réalisation d'un vaste réseau, avec 250 points de charge ENGIE Vianeo fonctionnels sur ce territoire à la fin 2024. L'acteur clé de la mobilité électrique poursuit ainsi le développement de son maillage de bornes de recharge en voirie publique.

Une volonté commune de démocratiser la recharge pour véhicules électriques

Depuis la mise en service de sa première borne de recharge pour véhicules électriques sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, fin 2022, ENGIE Vianeo s'impose aujourd'hui dans le maillage de bornes de recharge publiques avec une présence significative dans cette aire métropolitaine aux 92 communes qui en font la plus grande métropole de France. L'ambition d'Aix-Marseille-Provence, axée sur la compréhension et la lisibilité des services de recharge, et la politique de transparence pratiquée par ENGIE Vianeo sont alignées. Parmi les 12 communes où les riverains utilisent déjà ces infrastructures, on compte Marseille, Marignane, La Ciotat, Cassis, Châteauneuf-les-Martigues, Ceyreste, Allauch, Carry-le-Rouet, Plan-de-Cuques, Gémenos, Sausset-les-Pins et Saint-Victoret. La puissance déployée est, selon les bornes, de 22 kW, 25 kW (charge accélérée), 150 kW et 300 kW (charge ultra-rapide).



© ENGIE Vianeo – Benjamin Motreff

250 points de charge en fonctionnement dans la Métropole d'ici la fin de l'année

À horizon fin 2024, 250 points de charge ENGIE Vianeo (soit 118 bornes) seront en fonctionnement dans 25 communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Aubagne, Fuveau, Gignac-le-Nerthe, Grans, Lambesc, Les Pennes-Mirabeau, Martigues, Pertuis, Saint-Mitre-les-Remparts, Venelles, Vitrolles et Port-de-Bouc seront les prochaines communes équipées sur la liste de mise en service des infrastructures de recharge. Au total, 25 communes sont ainsi concernées. Ce réseau devrait servir de modèle à d'autres grandes agglomérations où la recharge en voirie revêt un caractère stratégique pour encourager la mobilité électrique.



© ENGIE Vianeo – Benjamin Motreff

Accompagner les collectivités locales dans la transition vers l'électromobilité

Avec l'Eurométropole de Strasbourg et la communauté d'agglomération d'Epinal, la Métropole Aix-Marseille-Provence fait partie des agglomérations où ENGIE Vianeo a rapidement investi le secteur de la recharge en voirie publique, confirmant son positionnement sur tous les marchés clés de la recharge pour véhicules électriques avec ceux de l'itinérance, et de la destination et en voirie publique). Le réseau déployé dans la Métropole répond aux besoins variés des électromobilistes dans ce secteur, où l'on retrouve tout type d'infrastructures (charge lente, rapide, ultra-rapide), et ce, dans toutes typologies de zones (urbaine dense, péri-urbaine, rurale).

« ENGIE Vianeo porte depuis sa création la démocratisation du véhicule électrique, qui passe nécessairement par la recharge en ville, tout particulièrement dans les grandes métropoles comme celle d'Aix-Marseille-Provence. Outre la recharge lente pour complément d'usage, la recharge rapide et ultra-rapide est aussi plébiscitée en voirie par les taxis, les VTC mais aussi certaines flottes professionnelles. L'enjeu écologique comme économique est donc très fort pour les communes », déclare Didier Liautaud, Directeur général France d'ENGIE Vianeo.

« Depuis 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence exerce de plein droit la compétence « Création et entretien des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables » sur l'ensemble de son territoire. Dans le cadre de notre politique en faveur de l'environnement et aux côtés des dispositifs que nous déployons pour accélérer la décarbonation, nous avons donc organisé le

déploiement d'un large réseau d'infrastructures de recharge baptisé "Larecharge". Aujourd'hui, ce réseau compte 552 points de charge et figure dans le top 10 des réseaux les plus fiables en Europe. Notre collaboration avec des opérateurs privés, sollicités à partir de 2021, nous a permis d'amplifier cette dynamique avec 954 points de charge. Et nous voyons beaucoup plus grand puisque notre Schéma directeur des infrastructures pour véhicules électriques prévoit plus de 7000 points de charge à horizon 2025 », déclare Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



© ENGIE Vianeo – Benjamin Motreff

Contacts presse :

ENGIE Vianeo : Alix Germain – 07 64 44 74 36 – alix.germain@external-engie.com

Métropole Aix-Marseille-Provence : Anthony Giordano – 07 63 92 52 28 – anthony.giordano@ampmetropole.fr

A propos d'ENGIE Vianeo

ENGIE Vianeo est la marque du groupe ENGIE qui accompagne le développement de la mobilité électrique au quotidien et dans la durée en investissant dans des réseaux de bornes de recharge publiques qu'elle opère. Avec engagement, transparence et simplicité, l'ambition d'ENGIE Vianeo est d'accélérer la transition vers une mobilité décarbonée. S'appuyant sur l'expertise de pointe du groupe ENGIE, ENGIE Vianeo accompagne les collectivités, entreprises et transporteurs dans leurs enjeux de décarbonation pour permettre à tous les consommateurs de se déplacer en limitant les émissions de particules et de CO².

Pour en savoir plus : <https://www.engie-vianeo.com/>

A propos de la Métropole Aix-Marseille-Provence

La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 92 communes sur un territoire de 3 148 km². Elle est ainsi la plus vaste de France : quatre fois le Grand Paris et six fois le Grand Lyon. Elle exerce les compétences stratégiques majeures qui orientent le développement du territoire dans toutes ses dimensions : développement et aménagement économique, transports et mobilité, aménagement de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, politique de la ville, gestion des services d'intérêt collectif, protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie. Consciente des enjeux de santé publique liés au changement climatique, l'institution multiplie les actions en faveur de la transition énergétique. Avec le Département des Bouches-du-Rhône, elle s'est notamment engagée dans un agenda environnemental commun qui vise à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire.